CONTRAT DE PRESTATION

Entre d'une part,
La SARL IMMOCOM « ESPACE MOTONEIGE » L'IGLOO 38750 ALPE D HUEZ

Et d'autre part,
Le ou les clients
NOMS : PRÉNOMS :
ADRESSE :

La SARL IMMOCOM s 'engage :
À apprendre au client à se servir d'une motoneige dans le respect de la sécurité, de l'environnement et d'emprunter le parcours le plus adapté aux capacités des conducteurs.

Le/les clients s'engagent:
1. A respecter toutes les consignes données par le guide (suivre la trace, la vitesse, les distances de sécurités, les positions de conduites pour aborder les différents passages).
2. Avoir une conduite respectueuse de l'environnement,de la sécurité des autres usagers, de son passager et de lui même.
3. A respecter le matériel mis à disposition et à payer le montant des dommages causés au motoneiges sous sa responsabilité

Réservation Au NOM de :_____. **Réglé le:**_____

Date de la prestation ☐☐☐ **Heure de départ** ☐

Nombre de motoneige ☐ **Nombre de passager** ☐ **Passager guide** ☐

ASSURANCE dégâts matériels (franchises de 400 Euros par motoneige)
Vous avez souscrit à l'assurance dégâts matériel pour ☐ motoneige(s)X 10E = ☐

TOTAL motoneige(s) + passager(s) + assurance(s) = ☐

Vous n'avez pas sousrit l'assurance dégats matériels, vous vous engagez à régler l'intégralité des dommages causés aux motoneiges

J'autorise le prélèvement sur ma carte bancaire de la prestation, du montant de la franchise si j'ai souscrit à l'assurance dégâts matériel en cas de dommage , le cas échéant le prélèvement du montant de l'intégralité des dommages

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ fin ☐☐☐☐ 3 derniers N°au verso ☐☐

N° carte bancaire
Expire à fin ☐☐☐ Titulaire ☐ Montant ☐

signature ☐